



LES ASSURANCES FONDAMENTALES - Niveau 2

Entreprises-Collectivités-Bailleurs Sociaux.

Ce stage permet un dialogue efficace avec l'assureur, de mieux négocier les polices et les tarifs, d'améliorer le programme d'assurance de l'entreprise.



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



Durée: 28.00 heures (4.00 jours)



Profils des apprenants

- Responsables et gestionnaires d'assurance qui débutent dans la fonction ou qui ont peu d'expérience (1 à 3 ans), ainsi qu'à ceux qui se sont "formés sur le tas" et qui désirent valider leurs connaissances. Il concerne également les correspondant(e)s des filiales et établissements du service assurance d'un groupe.



Prérequis

- Avoir suivi le niveau 1 « Gestion des assurances » ou posséder des connaissances de bases en assurance. Il est recommandé d'avoir lu ses polices d'assurances avant la formation.



Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact@cs-formations.com. Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



Objectifs pédagogiques

- Aborder les notions de risques, primes, sinistres, le marché et les montages en assurance.
- Identifier les points clés d'une police d'assurance, le cadre réglementaire, les principes généraux, les polices et contenus des assurances : • De responsabilité civile • Dommages aux biens • Assurances construction • Assurances automobile



Contenu de la formation

- Bases techniques, juridiques, commerciales
 - Notions techniques : risque, prime nette, prime TTC, ratios simples et combinés S/P, coassurance, réassurance,...
 - Le marché : les assureurs et les intermédiaires d'assurance (statuts, LPS, rémunérations,...)
 - Le contrat d'assurance : les obligations de l'assureur et de l'assuré (résiliation, non paiement des primes,...)
- Les assurances de responsabilité civile
 - Rappel des bases juridiques : les sources de responsabilité appliquées à l'entreprise, cas particulier de la faute inexcusable en AT et MP,
 - L'assurance R.C Générale : les définitions, les exclusions, les garanties et extensions de garanties (montants, franchises,...) ...
 - Les autres assurances R.C : atteintes à l'environnement, mandataires sociaux ...
- Les assurances dommages aux biens
 - L'assurance multirisque ou tous risques sauf : les événements couverts, les garanties protégeant les biens, les responsabilités, les garanties de pertes et de frais, modalités d'indemnisation en cas de sinistre, les clauses qualitatives,...
 - Particularités quant aux garanties informatique, bris de machines, vol, pertes d'exploitation...
- Les assurances construction
 - Les fondements juridiques : maîtres d'œuvres et constructeurs, maître d'ouvrage, dommages de nature décennale,...
 - Les assurances construction spécifiques à un montage immobilier : TRC, DO, RCD, PUC, RC CNR, RC MO, COC,...
- Les assurances automobiles
 - Les garanties : RC, incendie du véhicule, vol du véhicule, bris des glaces et pare-brise, dommages au véhicule, effets, objets accessoires, protection juridique, individuelle accident du conducteur, assistance,...
 - Assurance automobile "flotte" : définition, choix des garanties par l'entreprise, clauses complémentaires indispensables en R.C., les critères de tarification,...
 - Assurance Automobile Mission : objet, les différentes garanties, le fonctionnement de la police, la tarification,...
- Formation complémentaire
 - Responsable Assurances - Niveau 3

Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants.
- Des exemples de contrats et des clauses assurantielles seront présentés et commentés. Les participants sont invités à se munir de leur contrat d'assurance et à amener leurs cas pratiques.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/Réponses.
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant à l'issue de la session.



Prix :

2300.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.